

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **45 (1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P134

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 4 Avril 1974

SOMMAIRE

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1973 à Moutier — II. Rapport d'activité 1973 — III. Comptes — Projet des nouveaux statuts de l'ADIJ
Communications officielles

Le 18 mai 1974 à Delémont

Assemblée générale de l'ADIJ

Bienvenue à l'assemblée générale

En souhaitant avoir l'agréable mission de vous saluer nombreux à notre assemblée annuelle 1974, votre président, au terme de sa première année à la tête de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, se permet de vous faire à tous, membres d'une de nos grandes institutions jurassiennes, la déclaration présidentielle suivante :

Nous croyons en l'avenir !

Pas de jour où vous ne lisiez qu'il est bien malheureux de vivre aujourd'hui, que l'époque est accablante, que le temps est à la contrainte et à l'angoisse, que le bonheur et la liberté refluent, etc. Comme s'il n'y avait de belle musique qu'en mineur. Certes, les littératures du désespoir, de l'exiguïté, de l'échec, du lamento ne sont pas à mépriser. Nous ne méprisons rien. Qui méprise, se surestime. Ces littératures nous renseignent sur des crises propres à la condition humaine. Et tout art est libre de choisir son bien dans le rire ou les larmes, les élans ou les angoisses. A chacun sa vérité !...

Quant à nous, nous avons résolument opté pour l'optimisme !

Quant à nous, nous puisons de la joie à nous sentir participer à une époque de renaissance, d'accélération de l'aventure humaine, de conquête matérielle et spirituelle. Au seuil d'un troisième millénaire, nous voyons l'homme, dans un temps de plus en plus court, se lancer vers des espaces de plus en plus vastes, et agrandir, dans ce même mouvement, son espace intérieur.

Tout ce que nous savons, nous porte à l'espérance et à la foi. Nous croyons au progrès. Nous croyons que celui qui s'arrête, se trompe ; nous croyons à la réussite de l'humanité planétarisée. Nous croyons à ce monde comme centrale d'énergie positive. Nous croyons à la montée conjointe des pouvoirs sur la matière et des pouvoirs de l'esprit.